



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé de
l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*03

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

05/6/2021

Dossier complet le :

05/06/2021

N° d'enregistrement :

2021-5500

1. Intitulé du projet

Réalisation d'un forage de reconnaissance sur la Commune de Neuilly-Saint-Front

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

SYNDICAT DES EAUX DE LA REGION DE NEUILLY SAINT FRONT

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

LEVEQUE Béatrice, Présidente

RCS / SIRET

2 0 0 0 9 3 9 5 3 0 0 0 1 2

Forme juridique

COLLECTIVITE TERRITORIALE

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
27-a	Forage de reconnaissance d'une profondeur de 100m

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Réalisation d'un forage de reconnaissance et des pompages d'essai dans la nappe des sables cuisien avec rejet dans le ru de Rassy.

Tous les plans et illustrations demandés dans l'annexe 8 sont joints à ce CERFA et décrits convenablement dans le dossier Loi sur l'Eau objet de cette demande.

4.2 Objectifs du projet

Il s'agit d'un forage de reconnaissance envisagé pour évaluer la productivité de la nappe dans le but de le transformer si les pompages d'essai le qualifient (productivité et qualité) pour participer à l'alimentation du Syndicat à terme.

L'objet de ce forage est de réaliser les pompages d'essai par paliers qui permettront de déterminer le débit critique et les pompages de longues durées permettront de déterminer les caractéristiques hydraulique de la nappe à l'ouvrage. Les deux types de pompages fourniront les informations nécessaires sur la productivité réelle de ce forage. Ces résultats aident le maître d'ouvrage dans son projet de production d'eau potable pour rassurer ses besoins et sécuriser ses ressources en eau. Cette étude permettra au maître d'ouvrage de savoir dans quelle possibilité il peut transformer ce forage et l'utiliser simultanément avec son actuel captage AEP avéré depuis quelques années insuffisant.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Le projet sera réalisé pendant une durée maximale de deux semaines et sera séquencé en 2 phases. La première phase concerne la réalisation technique d'un forage profond d'environ 100m et permettra de traverser les calcaires de Saint-Ouen, les sables auversiens et les marnes et caillasses au sommet des calcaires lutéciens pour atteindre enfin les sables cuisiers. Le nouveau forage sollicitera la nappe des sables cuisiers recouverts au sommet par les argiles de Laon.

La deuxième phase, d'une durée de quatre jours, concerne la réalisation des pompages d'essai par paliers et de longue durée. Les eaux de pompage seront rejetées via une conduite souple dans le ru de la Biberonne situé à plusieurs centaines de mètres. Les eaux de lavages chargées en cuttings seront étalées sur la parcelle concernée (propriété du maître d'ouvrage).

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Dans le cadre de ce dossier de déclaration au titre de la Loi sur l'Eau, il n'est pas prévu d'exploitation du forage. Les seuls volumes qui seront prélevés correspondent aux essais de pompages dont le total est estimé à 5 540 m³ sur une période de 4 jours.

Si les résultats de ces investigations projetées sont favorables, le maître d'ouvrage déclenchera une autre étape qui consistera à réaliser la DUP pour intégrer cet ouvrage dans son réseau de production d'eau potable. Pour cela, il sait qu'il va être amené à faire les demandes d'autorisation au titre du Code de la Santé et de l'Environnement lorsque les volumes et les fréquences seront définies dans le cadre de ce projet.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Déclaration au titre de la Loi sur l'Eau relevant des rubriques "1.1.1.0", "1.1.2.0" et "2.2.3.0" du Code de l'Environnement

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Profondeur du forage	100m
Volume prélevé et rejeté pendant la phase des pompages d'essai	5 540 m ³
Volume prélevé et rejeté en une journée pendant la phase des pompages d'essai	1 200 m ³ /j
Concentration de l'azote dans les eaux rejetées dans le ru de Rassy	0 kg/j pour 1 200 m ³ rejeté
Débits des pompages d'essai	20, 30, 40 et 50 m ³ /h

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

Lieu-dit les Troues Arnoult entre la RD82 et la RD973

Coordonnées géographiques¹

Long. 4 9° 16' 24 " N Lat. 0 3° 27' 13 " E

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Communes traversées :

NEUILLY-SAINT-FRONT (02)

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

Blank area for describing project components and authorization date.

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement dans l'Aisne			
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

La Commune est sujette aux inondations par ruissellement et coulée de boue. Elle est soumise aux plans de prévention des Risques Naturels (PPRN) entre Berzy-le-Sec et Latilly prescrit le 17 juin 2008

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Prélèvement dans la nappe captives des sables cuisiers d'un volume ponctuel de 5540m3 pendant les tests de pompages d'essai. Pour le moment il n'est pas prévu d'exploitation de ce forage. C'est un forage de reconnaissance qui peut être transformé en captage AEP ultérieurement moyennant une DUP. L'impact quantitatif des pompages d'essai est négligeable vu qu'il est limité dans le temps et que le volume prélevé reste très faible. Le forage sera réalisé de façon à empêcher toute introduction de polluants vers la nappe, conformément aux dispositions de l'AM 11/09/2003.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les volumes réduits pendant les pompages d'essai n'impacteront pas le fonctionnement général de la nappe souterraine ni des eaux du ruisseau receveur des pompages d'essai.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les cuttings seront régaliées sur place en accord avec le maître d'ouvrage propriétaires des parcelles.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le forage sera installé dans une partie vide d'une grande parcelle boisée. Cette parcelle est déjà exploitée pour des activités humaines de loisirs entre autres.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Le bruit engendré résulte des travaux de forage de l'ouvrage. Ce bruit est limité à la période du chantier qui va durer quelques jours.

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La foreuse peut provoquer des vibrations pendant le forage (marteau fond trou...) pour une période de quelques jours.
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le travail sera effectué pendant la journée
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les seuls rejets proviennent du pompage. Les eaux seront rejetées dans le ru de Rassy. Le débit maximal prévu lors des essais est égal à 50m ³ /h, soit 0.014m ³ /s. Les eaux pompées ne présentent pas de contamination par rapport aux seuils fixés pour l'eau potable. Toutes les concentrations connues sont inférieures aux seuils de référence R1. La durée du rejet est limité à 4 jours au maximum. Les eaux de lavages chargées en cuttings seront régaliées sur la parcelle propriété du MO.
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet engendre des cuttings remontées pendant le forage. Ces boues à base de sable et de calcaire seront régaliées sur place en accord avec le maître d'ouvrage. Les surfaces concernées sont assez faibles. Les matériaux extraits (sable, calcaire, argile...) ne sont pas nocifs pour le terrain.

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

La Commune de Neuilly-Saint-Front comporte un captage AEP qui sollicite la même nappe que celle du futur forage de reconnaissance. Les deux ouvrages sollicitent la même nappe souterraine caractérisée par un régime captif artésien. Ils sont dans une position hydraulique latéral l'un et l'autre. Le forage objet de cette demande n'aura pas d'impact sur la productivité du captage AEP. Si la productivité de ce forage est bonne, il sera combiné avec le captage AEP actuel pour compléter la production en eau du Syndicat.

8.1 Annexes obligatoires

Objet

<input checked="" type="checkbox"/>	Document CPER AEP 2015-2020 relatif à l'approvisionnement en eau potable de la commune de Neuilly-Saint-Front	1	non publiée
<input checked="" type="checkbox"/>	Un plan de situation du forage au regard d'une éventuelle zone d'impact existante	2	à extraire cartographiquement du document d'urbanisme (U) existant

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

<input type="checkbox"/>		3	
<input type="checkbox"/>		4	
<input type="checkbox"/>		5	
<input type="checkbox"/>		6	

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

- Prévention des risques de pollution accidentelle : accès et stationnement de véhicules, stockage d'hydrocarbures...
- Contrôle préalable des équipements du chantier pour éviter toute pollution.
- Équipement du forage en tubage adéquat et en dalle de propreté 3 m2 pour contenir le risque de pollution de surface.
- Suivi du chantier par un hydrogéologue qui se chargera de modifier les conditions de réalisations du forage en fonction des éventuelles anomalies rencontrées.
- Le système de pompage contiendra un système anti-retour efficace afin d'éviter toutes rétro-pollution dans le forage.
- Le forage se fera à l'eau potable prélevée auprès du maître d'ouvrage afin d'éviter toute injection inopinée de pollution.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

L'analyse des incidences (Cf. DLE) ne montre pas d'impact significatif sur l'environnement et sur la nappe souterraine sollicitée. Nous estimons que le projet n'a pas besoin de faire l'objet d'une évaluation environnementale.

Ce forage sera transformé en captage AEP si les tests de pompages sont favorables à une exploitation permanente. Dans ce cas une DUP sera engagée avec des demandes d'autorisations selon le Code de la Santé et le Code de l'Environnement. Dans ce cas, une demande d'évaluation environnementale sera déposée sous la "catégorie 27-" pour une profondeur dépassant 50 m pour l'approvisionnement. La demande actuelle n'en est pas assujettie car il n'est prévu aucun approvisionnement, ce n'est qu'un forage de reconnaissance préalable pour définir un projet d'exploitation.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

Toutes les annexes sollicitées sont indiquées dans le rapport de l'étude d'incidence joint.

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

NEUILLY-SAINT-FRONT

le, 31 MAI 2021

Signature



